



## **9364 - Célébrer la prière de demande de pluie sans l'ordre des autorités (religieuses)**

---

### **question**

Si le gouvernement d'un pays abandonne la célébration de la prière de demande de pluie et n'invite plus les gens à la célébrer en cas d'absence de pluie et de dessèchement des puits... est-il permis dans ce cas à l'un des imam du pays d'appeler les gens et de sortir avec eux pour célébrer cette prière ?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Si les autorités d'un pays n'invitent pas les habitants à célébrer la prière marquant la fête (du Sacrifice ou celle de Ramadan) ou la prière de demande de pluie, les habitants doivent aller les célébrer dans le désert, si c'est possible. Autrement, qu'ils la célèbrent dans les mosquées parce que le Messager (bénédition et salut soient sur lui) a institué ces prières pour sa Umma. La prière marquant la fête (du Sacrifice ou celle de Ramadan) est une obligation communautaire que les musulmans doivent observer dans tous les pays. Certains ulémas vont même jusqu'à dire qu'il s'agit d'une obligation individuelle comme la participation à la prière du vendredi, puisque la messager d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) l'a faite et en a donné l'ordre...